

[Français]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LA DATE DE LA DÉCISION VISANT À L'ACQUISITION DE LA STATION CJBR

M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria): Monsieur le président, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Elle va dans le même sens que celle de l'honorable député de Rimouski et elle suit les nombreuses autres questions que j'ai déjà posées à ce sujet.

Étant donné que c'est la politique avouée de la Société Radio-Canada et du gouvernement fédéral de doter la minorité francophone de l'extérieur du Québec des services dont elle a un urgent besoin et de lui permettre de faire du rattrapage, est-ce que le secrétaire d'État peut assurer la Chambre et les citoyens de langue française du Nouveau-Brunswick qu'une décision sera prise avant le 1^{er} août, date à laquelle Radio-Canada doit régler cette affaire une fois pour toutes avec le poste CJBR?

[Traduction]

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je ne saurais donner au député l'assurance que la décision sera prise avant le 1^{er} août. Je vais faire de mon mieux, mais je ne saurais le promettre. Cependant, je puis assurer au député que nous souscrivons d'emblée aux sentiments qu'il vient d'exprimer au sujet de la détermination du gouvernement fédéral d'appuyer les collectivités francophones aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du Québec. Ainsi que je l'ai dit à maintes reprises à la Chambre, nous tenons à créer dans toutes les régions du Canada des conditions qui permettront à la langue et à la culture des francophones non seulement de survivre mais de s'épanouir.

* * *

LE NORD CANADIEN

DEMANDE DE MISE EN ŒUVRE DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST DE L'ORDONNANCE SUR LA SÉCURITÉ MINIÈRE

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, étant donné que le ministre du Travail est absent, j'adresserai ma question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Depuis des années, M. Hodgson, commissaire des Territoires du Nord-Ouest, réclame au ministre du Travail le pouvoir de mettre en application l'ordonnance sur la sécurité minière. Sa dernière requête remonte au 15 février dernier; il n'avait pas encore reçu de réponse la semaine dernière. Il jouit pourtant de l'appui total des représentants locaux des Métallurgistes unis d'Amérique. Aussi, le ministre pourrait-il dire à la Chambre ce que le gouvernement compte faire à ce sujet et quand on peut s'attendre à avoir une réponse?

L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de cette question, car l'ordonnance relève de la compétence du ministre du Travail. Je ne manquerai pas d'en parler à mon collègue dès qu'il sera de retour.

Questions orales

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES CONGÉS D'ÉTUDE PAYÉS—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Dans le discours qu'il a prononcé le 13 juin devant les membres de l'Organisation internationale du travail, le ministre du Travail a parlé de congés d'étude payés. Aussi, j'aimerais demander au premier ministre s'il s'agit là d'un programme fédéral officiel. Dans ce cas, le gouvernement compte-t-il promouvoir le programme par l'intermédiaire des sociétés de la Couronne et des syndicats de la Fonction publique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas lu le texte du discours du ministre du Travail auquel le député a fait allusion dans sa question. Je ne peux pas dire qu'il s'agit là d'une décision officielle; avec la permission du député, je lirai le discours pour savoir ce que le ministre a dit au juste et pour voir s'il ne faisait pas tout simplement une belle promesse ou si ce genre de congé est effectivement prévu dans un programme officiel.

* * *

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

DEMANDE DE MAINTIEN DES MESURES EN MILLES ET EN ACRES EN RAISON DE LA DÉCISION DES ÉTATS-UNIS

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des petites entreprises. La semaine dernière, le gouvernement américain a annoncé qu'au contraire du gouvernement canadien, il ne voulait pas embarrasser les Américains inutilement en remplaçant les milles par les kilomètres. Cependant, il semble que le ministre ait toujours l'intention d'imposer cette dépense de millions de dollars pour un programme qui ne fera que semer la confusion chez les gens. Le ministre peut-il dire à la Chambre si l'initiative très sensée des États-Unis lui a donné à réfléchir et s'il modifiera la loi pour maintenir l'usage actuel des mesures de base comme les milles et les acres?

Des voix: Bravo!

L'hon. Len Marchand (ministre d'État (petites entreprises)): Monsieur l'Orateur, nous consultons actuellement le gouvernement américain sur ses intentions...

Des voix: Oh, oh!

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Et l'Alberta?

M. Marchand: ... au sujet des milles et des kilomètres. Selon nous, la mesure qui a été annoncée est peut-être temporaire et le gouvernement américain a sans doute l'intention d'adopter les kilomètres à long terme. D'après les renseignements que j'ai recueillis en consultant les autorités provinciales, celles-ci ont l'intention de poursuivre leur programme de modification des signaux routiers pour y remplacer les milles par les kilomètres.